



Bulletin d'information de la Communauté de communes Bocage-Hallue

21 enjeux à relever par le plan local d'urbanisme intercommunal !

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) établit un projet global d'aménagement et de développement, et fixe les règles générales d'utilisation du sol. Le PLUi doit prendre en compte les spécificités du territoire ainsi que les politiques nationales et territoriales d'aménagement telles que le SCOT* du Grand Amiénois et la récente loi Alur*.



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) que nous mettons en place, est un enjeu important pour notre territoire.

Face aux orientations imposées par le SCOT et les prescriptions de la Loi ALUR, il nous faut apporter une réponse locale performante, cohérente et réaliste pour nos habitants actuels et futurs.

Je vous demande donc de lire avec attention ce document, de réagir aujourd'hui et demain sur le blog mis en place (plui.bocagehallue.fr) et de nous faire part de vos remarques ou inquiétudes.

Chacun d'entre vous se doit d'être un partenaire constructif d'un projet qui doit être celui de tous. Des réunions publiques sont prévues pour recevoir vos avis, vos remarques, vos suggestions, venez nombreux échanger avec les porteurs du projet.

Claude DEFLESSELLE, Président

Le diagnostic territorial

La vocation principale du diagnostic est de discerner les grandes tendances qui caractérisent l'évolution du territoire. Cela d'une façon générale depuis les années 70 et, plus précisément, durant les quinze dernières années. Ces tendances étudiées et débattues, par les élus représentant l'ensemble des 26 communes, s'inscrivent dans les différents champs territoriaux : La population, le développement économique, les qualités et fragilités patrimoniales et naturelles, l'offre d'équipements et de services, etc...

Aperçu de quelques problématiques qui caractérisent BOCAGE-HALLUE

Population : Le territoire jouit globalement d'une bonne situation socio-économique. Les niveaux de qualification et de revenus sont les plus élevés du Grand Amiénois. La composition socio-professionnelle de la population de la CCBH est diversifiée et le territoire est caractérisé globalement par une certaine mixité sociale. Mais cet équilibre est fragilisé par les coûts du foncier et une offre de logements peu variée. De ce fait, la population éprouve parfois, à certaines étapes de la vie, des difficultés à trouver dans la CCBH le logement correspondant à ses besoins.

Équipements et services : L'organisation scolaire diversifiée sur le territoire se trouve confrontée dans certains secteurs à une baisse d'effectifs récente. En revanche, les services de garde d'enfants de moins de 3 ans sont structurés et appelés à se développer. Le dynamisme des politiques de loisirs sportifs et culturels est reconnu et capte parfois au-delà de Bocage-Hallue.

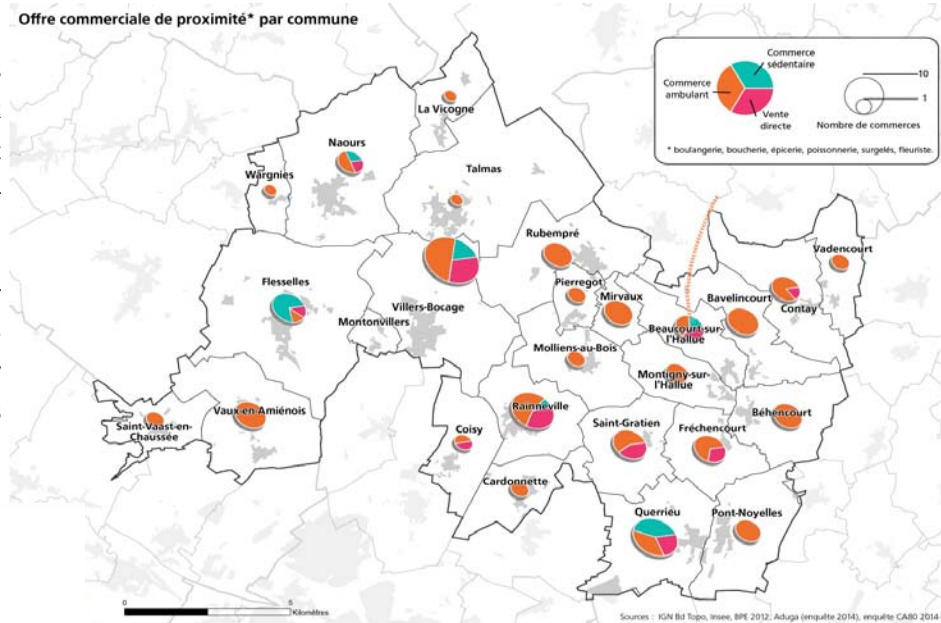
* Schéma de Cohérence Territoriale (téléchargeable sur www.aduga.org rubrique travaux/SCOT)

* Loi Alur : Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

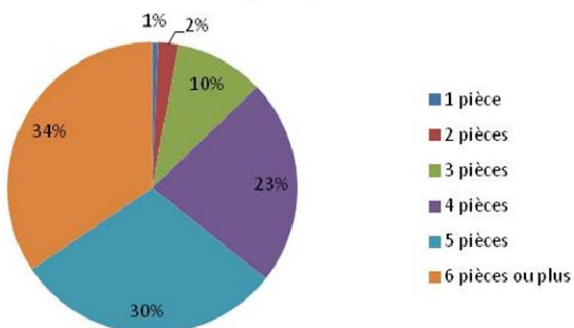
L'offre quotidienne de soins se consolide, notamment par la création de maisons médicales. En revanche l'accès aux différents services administratifs pourrait être optimisé pour l'ensemble des communes.

Les « petits commerces » ont généralement disparu mais la vente de produits agricoles locaux tend à se développer, y compris dans de petites communes rurales.

Offre commerciale de proximité* par commune



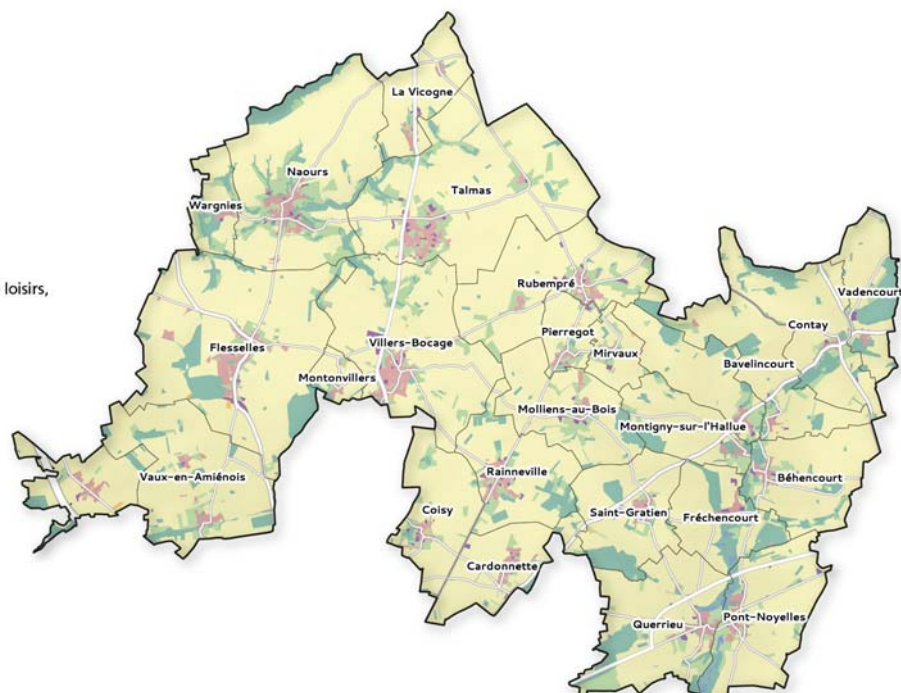
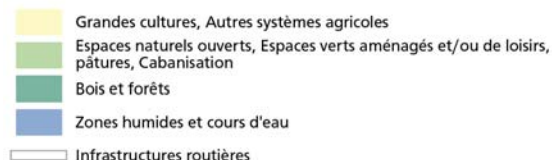
Taille des résidences principales en 2009



Habitat : L'offre résidentielle reste typiquement rurale (individuelle, grands logements, accession à la propriété), mais n'est plus tout à fait adaptée aux besoins générés par l'évolution des ménages. Peu de logements locatifs sont proposés et, même si le parc de logements est globalement plutôt récent et de bonne qualité, plus de 1000 logements sont peu efficaces énergétiquement et un peu plus de 150 logements

présentent des risques « d'indignité ». Enfin, la question de la prise en compte du vieillissement de la population dans un habitat devenu parfois inadapté (taille et entretien) reste posée.

Paysage : Ces dernières années, les formes urbaines ont parfois été bouleversées par le développement important du logement pavillonnaire. Celui-ci rompt avec les morphologies et les modes d'occupations historiques des villes et villages en les uniformisant. Ces changements sont liés à l'essor d'un nouveau mode d'habiter induit par le développement de la voiture individuelle. Face à cet héritage, le SCOT du Grand Amiénois préconise une consommation foncière raisonnée en prévoyant des espaces urbanisés plus denses et un ralentissement de l'étalement urbain susceptibles de préserver les paysages et de ralentir la consommation des terres agricoles.



Du diagnostic au projet : la formulation des enjeux

Le constat partagé sur les atouts et faiblesses du territoire permet de définir collectivement 21 enjeux que BOCAGE-HALLUE devra tenter de relever dans le cadre de son projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

- 1 L'accès à une offre d'équipements, commerces et services équilibrée et adaptée,
- 2 Une offre tourisme et loisirs qui s'appuie sur les qualités patrimoniales et naturelles du territoire et se développe notamment autour de la Cité souterraine,
- 3 Une offre de logements diversifiée et adaptée aux différents profils de ménages pour préserver l'équilibre démographique,
- 4 Une offre de logements territorialisée en synergie avec l'offre d'infrastructures de déplacements, d'équipements, de commerces et de services internes,
- 5 L'autonomie de déplacement des personnes non motorisées et la limitation de la part des transports dans le budget des ménages,
- 6 La sécurité, l'efficacité et l'agrément des différents types de déplacements (fonctionnels ou de loisirs) et entre les différents usages (marche, cycle, agriculture, transport en commun, véhicules motorisés),
- 7 Une activité agricole préservée, pourvoyeuse d'emplois,
- 8 Une offre locale d'emplois diversifiée, en réponse aux caractéristiques de la population active de la CCBH, et articulée avec l'offre de logement correspondante,
- 9 L'accès aux emplois extérieurs à la CCBH que ce soit par l'amélioration des liaisons avec la métropole amiénoise et par une desserte numérique adaptée au télétravail,
- 10 Une offre de tourisme et loisirs organisée qui rayonne sur l'ensemble du territoire et qui s'inscrit dans les réseaux touristiques présents aux différentes échelles territoriales,
- 11 Une offre nouvelle de services et commerces de proximité pour les secteurs les moins bien pourvus,
- 12 L'implication de la CCBH et sa contribution à l'amélioration et au renforcement des liaisons Amiens-CCBH-Doullens, qu'elles soient routières, en transports collectifs ou en covoiturage, rapides et fonctionnelles ou lentes et de loisirs,
- 13 La protection des patrimoines classés, inscrits et d'intérêt local et leur juste valorisation au sein d'itinéraires touristiques et/ou de leurs contextes urbains ou paysagers,
- 14 Un développement maîtrisé qui valorise les atouts patrimoniaux, naturels et paysagers de Bocage-Hallue,
- 15 L'intégration et la préservation des spécificités paysagères aux différentes échelles du projet,
- 16 La préservation de la biodiversité au travers de l'émergence d'une trame verte et bleue du territoire,
- 17 Un développement concourant à l'amélioration de la qualité des zones humides, des cours d'eau, et des eaux souterraines,
- 18 La prise en compte des risques et des nuisances dans l'élaboration du projet,
- 19 La réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre,
- 20 Une consommation limitée des espaces agricoles et naturels par la maîtrise d'un développement raisonné et l'optimisation des espaces déjà urbanisés,
- 21 Une activité agricole intégrée dans chacun des axes du développement territorial (économique, sociétal et environnemental).



Les autocars Trans80: ouverts à tous !



Contay – libre service « Des produits d'ici »



Flesselles: 37 logements collectifs et 14 pavillons



Puits tournants à Fréchencourt



Eglise paroissiale Saint-Hilaire de Contay

A NOTER

Informations et forum sur le blog du PLUi à l'adresse suivante :

plui.bocagehallue.fr

Les grandes étapes du PLUi (calendrier prévisionnel) :

Élaboration du PADD

► Mars à septembre

Débats communaux/communautaires

► Octobre/décembre

Arrêt du Projet

► Décembre 2016

Enquête publique

► 2^{ème} trimestre 2017

Approbation du PLUi

► Novembre 2017



03.22.93.40.80

La concertation

L'élaboration du PLUi repose notamment sur la mise en place d'une concertation favorisant la prise en compte des enjeux communautaires et communaux par l'ensemble des acteurs du développement et par la population. C'est ainsi que, tout au long des travaux, les élus représentant les 26 communes sont associés dans le cadre des ateliers ou des comités de suivi organisés par la CCBH. Ces mêmes élus sont invités à mettre en place leurs propres commissions au sein de chaque commune pour que tous les élus municipaux soient informés à leur tour et soient en mesure de contribuer à la démarche.



La concertation mise en place auprès de la population repose sur un certain nombre « d'outils » : articles dans cette revue communautaire, blog dédié, registres ouverts dans chaque mairie ainsi qu'au siège de la Communauté de communes et, à partir du mois d'avril, rencontres organisées aux moments forts de l'élaboration du PLUi.

La concertation mise en place auprès de la population repose sur un certain nombre « d'outils » : articles dans cette revue communautaire, blog dédié, registres ouverts dans chaque mairie ainsi qu'au siège de la Communauté de communes et, à partir du mois d'avril, rencontres organisées aux moments forts de l'élaboration du PLUi.

3 prochaines rencontres publiques pour l'ensemble des habitants de la CCBH :

« Discussion autour des 21 enjeux territoriaux »

Mercredi 1^{er} avril

Salle des fêtes de Flesselles de 19h à 20h30

Mercredi 8 avril

Salle des fêtes de Molliens au Bois de 19h à 20h30

Mercredi 15 avril

Salle des fêtes de Querrieu de 19h à 20h30

Communauté de communes Bocage-Hallue

Route de Montonvillers
80260 Villers-Bocage

www.bocagehallue.fr

Tél : 03.22.93.40.80 - Fax : 03.22.93.32.22
contact@bocage-hallue.fr



Journal d'information de la Communauté de communes Bocage-Hallue

Directeur de Publication : Claude DEFLESSELLE

Directeur de Rédaction : Claude DEFLESSELLE

Membres du Comité de Rédaction : Claude DEFLESSELLE - ADUGA

Rédaction, conception, réalisation : Julie CLEMENT / Crédits photos : Julie CLEMENT / ADUGA

Imprimerie : NorSud à Rivery - Papier : BELAIR provenant de la gestion durable des forêts / Dépôt Légal à parution